



PROCES-VERBAL DU CCAS

TENU LE 17 SEPTEMBRE A LA MAIRIE A 18H

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept septembre à dix-huit heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Romain MIGNOT, Président.

Date de la convocation du Conseil Communal d'Action Sociale : 7 août 2024

Etaient présents : Monsieur MIGNOT Romain, Mesdames COMMIN Christelle, GAUDIN Dominique, PARENT Bernadette, TOURAT Stéphanie, Messieurs GUILLOTEAU Jean-Paul, CHICARD Jean-Michel.

Absents :

Madame USE Virginie.

Madame BERTHON Michelle donne pouvoir à Madame COMMIN Christelle

Madame BIGEAU Céline.

Madame DEBIEN Marie.

Le Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré,

Désigne Madame Christelle COMMIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approuve le compte-rendu du précédent CCAS à l'unanimité.

REPAS DES AINES

07/2024

Organisation du repas des aînés

Le prochain repas des aînés aura lieu le samedi 16 novembre 2024 à la Salle Polyvalente.

Madame Christelle Commin informe le CCAS que cette année c'est le traiteur COUSIN qui réalisera le menu, au prix de 28.00€ TTC le repas.

Le pétillant sera offert par la municipalité.

Après en avoir délibéré, le CCAS décide :

- D'offrir le repas aux personnes âgées de 70 ans et plus,
- De travailler avec le traiteur Cousin de Poitiers sur la base d'un devis à hauteur de 28.00€ TTC par repas,
- Que le repas devra être acquitté par les personnes ne répondant pas au critère de l'âge, au prix de 28.00€ TTC le repas,
- D'offrir le pétillant aux invités.

Vote : unanimité